



Société Tunisienne du Sucre

S.A au capital de 3.400.000 Dinars
Avenue Tahar HADDAD
Route de Tabarka –BEJA-

C O N V O C A T I O N **A L'Assemblée Générale Ordinaire**

Messieurs Les Actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Exercice 2012 qui se tiendra le Mardi 28 Avril 2015 à 10 H au Siege de la Société Tunisienne du Sucre, Avenue Tahar HADDAD- Route Tabarka -Beja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012.
- 2- Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2012.
- 3- Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2012.
- 4- Quitus aux Membres du Conseil d'Administration.
- 5- Affectation des Résultats de l'exercice 2012.
- 6- Renouvellement des mandats de 5 Administrateurs.
- 7- Fixation de jetons de présence à allouer aux Membres du Conseil d'Administration

Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont mis à la disposition des actionnaires aux sièges de la Société à Tunis et à Béja.

Le Conseil D'Administration



Société Tunisienne du Sucre

S.A au capital de 3.400.000 Dinars
Avenue Tahar HADDAD
Route de Tabarka –BEJA-

C O N V O C A T I O N **A L'Assemblée Générale Extraordinaire**

Messieurs Les Actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Exercice 2012 qui se tiendra le Mardi 28 Avril 2015 à 11 H au siège de la Société Tunisienne du Sucre, Avenue Tahar HADDAD- Route Tabarka- Beja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examiner l'application de l'article 49 du statut de la Société Tunisienne du Sucre et de l'article 388 du code des Sociétés Commerciales concernant la Continuité de l'activité de l'entreprise.

Le Conseil D'Administration